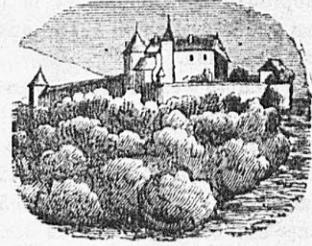




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. 1 an, Fr. 4.50
" 6 mois " 2.50
Etranger. 1 an " 9.—
" 6 mois " 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5⁵⁵ 7²⁵ 10⁰⁵ 2⁴⁵ 5⁰⁰ 9¹⁸. — BULLE, arr. 7⁰⁷ 9⁰⁷ 12¹² 4²⁷ 8⁴¹ 11²⁰

ANNONCES
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

Encore les oiseaux.

On fait de gros sacrifices pour tenter de sauvegarder les intérêts menacés de l'agriculture et l'on a parfaitement raison, l'agriculture étant, en Suisse et dans notre canton en particulier, la principale source de revenus du pays. Une grave préoccupation pèse aussi sur ceux qui ont à cœur l'avenir de nos belles et productives forêts, autre mine d'or d'où certaines communes tirent leurs principales ressources. Les insectes dévastateurs menacent, dans leur essence même, ces belles forêts. Par des mesures sévères, mais nécessaires, on cherche à empêcher dans la mesure du possible la propagation du fléau, en ordonnant l'écorçage des arbres abattus, les insectes nuisibles se développant spécialement sous l'écorce morte.

Mais ce sont là des panacées seulement et non des remèdes destinés à parer complètement au danger. Pour détruire le fléau, il faut des ouvriers spéciaux, des ouvriers qui vont chercher l'ennemi jusque dans ses retraites les plus cachées, qui lui font une guerre sans trêve ni merci, qui l'attaquent à tous les instants de la journée et surtout au moment où il se propage. Ces ouvriers sont les oiseaux.

Puisque la protection de notre agriculture et de la sylviculture préoccupe les pouvoirs publics et la population, insistons sur la nécessité de protéger en premier lieu leurs véritables amis, les oiseaux.

Reprenons la dissertation y relative si instructive du Dr Bourget :

« Voilà, dit-il, des petits ouvriers qui ne coûteront rien, qui vous réjouiront les yeux et charmeront vos oreilles de leurs chants joyeux; et pourtant, dans notre beau pays, bien rares sont les vergers où l'on place méthodiquement et en nombre suffisant des nichoirs artificiels.

On m'objecte très souvent que ces nichoirs sont immédiatement envahis par les moineaux. Tant mieux, s'il en est ainsi. Nous verrons dans un autre chapitre que le brave moineau est bien digne d'être protégé, car à lui seul il détruit plus de larves d'insectes et d'insectes adultes que toutes les autres espèces ensemble. Mais voilà, comme il dérobe quelques grains pendant les semailles ou quelques raisins avant la vendange, on le considère

comme un petit voleur et on permet aux propriétaires de le détruire à coups de fusil!

Mesure barbare et insensée, qui va directement à l'encontre des intérêts de l'agriculture.

Homme avare et imbécile, ne comprends-tu pas que tu dois un salaire à tes serviteurs?

Du reste, il y a un moyen bien simple d'empêcher le moineau d'entrer dans un nichoir qui n'est pas fait pour lui.

Il suffit de faire le trou d'entrée très petit, de manière que seule la mésange y puisse pénétrer. J'ai ainsi toute une série de nichoirs pour moineaux et pour mésanges. Chacun reste chez soi sans envahir le voisin, et la paix me semble régner dans tous ces petits ménages que j'ai disposés autour de moi.

J'espère bien voir le jour où l'Etat et la Commune tenteront dans leurs forêts l'expérience des nichoirs, que nous avons vue réussir si parfaitement dans d'autres pays. Pour le moment, MM. les instituteurs pourraient faire beaucoup pour la propagation de l'idée. Le programme d'étude comporte je crois, des heures de travaux manuels, pendant lesquelles on pourrait fabriquer des nids; puis aux heures de promenade, maîtres et élèves iraient les placer dans les forêts communales ou chez les particuliers assez intelligents pour aider à cette bonne action.

Dans l'année qui suivrait cette expérience, le canton de Vaud verrait décupler les oiseaux serviteurs du campagnard. Mais il faut répéter bien souvent ces notions si simples pour les faire accepter. J'avais autrefois un voisin qui me regardait toujours de travers au moment de la maturité du raisin; il m'accusait d'élever des moineaux dans la méchante intention de détruire sa récolte!

Certaines ménagères trop soigneuses n'aiment pas les nichoirs autour des maisons; il paraîtrait que trop souvent les petits oiseaux s'oublient et souillent la lessive qui sèche dans le verger. Je n'ai jamais pu constater la chose d'une manière évidente, mais il paraît que cela devient plus marquant au temps des cerises, alors que les crottes des oiseaux sont colorées en violet.

Les nichoirs ont encore pour ennemis ceux qui ne veulent pas être éveil-

lés trop tôt, le matin, par le gazouillis des oiseaux.

Mais toutes ces mesquines raisons ne doivent pas tenir devant l'intérêt général. Mettons donc des nichoirs partout où nous pouvons. »

Sensations et Paysages.

A Mesdemoiselles Ruffieux.

Du promontoire de Gruyères, fièrement campé devant les montagnes qui hospitalisent les neiges de l'hiver révolu, l'on domine une vallée très large et magnifiquement verdoyante de pâturages, de forêts et de coteaux. La Sarine y roule des eaux bruisantes, par endroits tumultueuses, dans un lit étroit, riche en pierres délavées que le soleil inonde de rayons. Des ponts de bois, dont l'un couvert et très ancien, d'autres en plein vent suspendus, d'autres en fer constituant de réels viaducs, des passerelles par sarcoft, jalonnent la rivière et relient — adieu chemin de fer et routes poussiéreuses! — les menils aux villages, les pâturages aux fermes, les armailis à leurs montagnes.

Un sommeil de paix douce et profonde irradie, si l'on peut dire, ce lieu alpestre les après-midi de juin où le soleil et l'air, ne vibrant plus, stagent inlassablement.

Gruyères, cité féodale immuable, repose dans la quiétude complète, comme les hommes et les maisons, les fermes et les bêtes. Aux friselis des arbres s'ajoutent les appels des oiseaux, les battants qui, sonores, vibrent au clocher, en égrenant le temps trop humainement divisé. Mais dans la torpeur exquise, sœur du silence, d'allégresse les peines, même les joies s'oublient. Et l'on berce à son nonchaloir les rêves que les villes frappent d'exil...

Les rêves sont les visions fugaces que captent les yeux qui voient... Divins, ils passent. Humains, ils demeurent.

Mais le silence est rêve.

ROBERT TÉLIN.

(Croquis paru dans la revue *Au Soleil*.)

NOUVELLES SUISSES

Concert à l'Exposition nationale. — Le 26 juillet aura lieu à la Salle des Fêtes de l'Exposition nationale suisse

à Berne deux grands concerts donnés par l'Union Instrumentale, Harmonie de la Ville de Bienne, avec le concours de M. Castella, notre renommé et sympathique ténor fribourgeois, et de M. Paul Guex, baryton, de Montreux, avantageusement connu pour ses jolies productions populaires. Cette audition musicale promet un franc succès et nombreux seront les visiteurs qui choisiront cette journée pour applaudir nos deux concitoyens romands ainsi que les productions choisies de l'Union Instrumentale de Bienne, forte de 60 exécutants et dirigée par M. H. Moratin, professeur et compositeur de mérite.

Votation fédérale. — Le Conseil fédéral a fixé au 25 octobre 1914 la votation du peuple suisse et des cantons sur l'arrêté fédéral du 20 juin 1914 relatif à l'article 133 de la constitution, portant création d'un tribunal administratif.

Le lait que boivent nos villes. — L'Office de statistique de Bâle-Ville a fait une enquête auprès des villes suisses pour établir le chiffre de la consommation journalière du lait dans chacune d'elles.

Douze villes ont répondu au questionnaire. Voici, en centilitres, la quantité de lait consommée journalièrement par chaque habitant :

	Centil.		Centil.
Lucerne	92	Bâle	67
Bienne	79	Genève	67
Baden	78	Zurich	63
Soleure	77	Lausanne	62
Berne	73	Saint-Gall	62
Aarau	70	Le Locle	56

L'enquête portait, en outre, sur la provenance du lait consommé. Voici quelques réponses :

Au Locle, les $\frac{2}{3}$ sont produits dans la commune; un tiers vient du dehors. A Saint-Gall, le 44 % est produit dans la commune. A Zurich, le 7 % seulement est produit dans la commune. A Bienne, le 3,8 %. Genève tient le dernier rang.

Bâle fait venir la moitié de son lait d'une distance de plus de cinquante kilomètres; un quart même, vient d'une distance de cent vingt kilomètres. Zurich tire son lait d'un rayon de cinquante kilomètres.

L'assemblée du Lötschberg. — L'assemblée des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises, Berne-Lötschberg-Simplon,

Cubes

croix-Etoile

nationale suisse.

ERNIT



Société Suisse
INES ETERNIT
derurnen (Glaris)

contre les ouragans.
doit pour couverture et
plafonds.
Garantie 10 ans.
Intérieurs de plafonds et parois.

agricole Suisse

prise par l'Etat
jours bons vachers et
domestiques (bons gages)
ard, rue Gutenberg 3 b.
Genève.

131 à Bulle, rue du
son, à vendre aux condi-
s favorables. Toute offre
a acceptée. S'adr. E. Lenz,
Lausanne.

de suite
us achetez
assurance
conomies.
rt et fils
burg.

manche 28 juin

id Concert

dans la
salle parquetée de
la Grue, à BROG.
TIRE « CHALAMALA »

UVREUR

de couverture en tous
genres.

avis sur demande.
ations à prix modérés.
Thérissod, Bulle
du Moléson N° 578.

a approuvé les comptes et le bilan, ainsi que la gestion en 1913, sans aucune discussion.

Le compte d'exploitation accuse un excédent de recettes de 1.400.610 fr. Le compte de profits et pertes, par contre, présente un passif de 412 397 francs. Il est à remarquer que 205.870 francs ont été versés, selon les dispositions légales, au fonds de renouvellement et que le canton de Berne a assumé la garantie des intérêts.

M. Lanz, président de la ville de Thoun, et M. Widmer, ingénieur en chef du service des ponts et chaussées, à Paris, ont été nommés nouveaux administrateurs, en remplacement de M. Frutiger, député, et Gollier, décédés. Le conseil d'administration compte maintenant 39 membres.

Berne. — Un remède radical contre les impôts. — On a procédé à Dittingen à une opération peu banale. On sait que la fabrique de ciment de cette localité a été rachetée l'année dernière par le syndicat, qui l'a fermée. Mais les bâtiments subsistaient et nécessitaient le paiement d'un impôt assez élevé. Pour obvier à cet inconvénient, le syndicat des ciments a tout simplement décidé de faire sauter les immeubles à la dynamite. Cette opération a eu lieu en présence d'une foule considérable avertie par un communiqué paru dans les journaux de Laufon. En une minute tout a été détruit. De l'ancienne fabrique de Dittingen il ne reste plus que la cheminée de l'usine et la machine à vapeur qui constitue la réserve pour le service d'électricité de Laufon.

— Un pari stupide et mortel. — Le 19 juin, on avait retrouvé dans le lac de Biene, près de Locraz, un cadavre qui vient d'être reconnu par la famille, comme étant celui du nommé Emile Hofstetler, pâtissier à Berne. Le jeune homme avait parié, dans un café, qu'il nagerait tout habillé et avec ses souliers, de la fosse aux ours de Berne jusqu'à Reichenbach; mais il ne réussit pas dans sa folle tentative.

Avant de mettre son projet à exécution le défunt avait vidé toutes ses poches.

St-Gall. — Tué par une balle. — Vendredi après midi, le sergent Otto

Kunz, chef de cuisine, âgé de trente ans, de Brittnau, qui se trouvait sur le lac de Wallenstadt, avec un camarade, pendant un exercice de tir de la première compagnie du bataillon 55, a été atteint par une balle; il a succombé peu après.

Thurgovie. — Toujours les armes à feu. — Un garçonnet âgé de 11 ans, Ernest Heiniger, à Uttwil, qui essayait un vieux pistolet-flobert, tourna l'arme contre lui-même pour examiner la cause qui l'empêchait de fonctionner. Le coup partit et le garçonnet atteint au cœur, fut tué sur le coup.

Valais. — Meurtre mystérieux. — On mande à la *Nouvelle Gazette de Zurich* que l'on a trouvé, sur la route du Saint-Bernard, le cadavre d'un inconnu, criblé de coups de couteau. Il semble s'agir d'un meurtre. On croit que la victime est un Autrichien du nom de Karl Empel qui, venant de Suisse, avait passé la nuit à l'hospice.

Grisons. — Chute mortelle. — A Rossa (Val Calanca), un nommé Ernest Vanza, qui cherchait une vache, a fait une chute d'environ cent mètres dans un ravin. Transporté chez lui, il a succombé à ses blessures. Il laisse une femme et cinq enfants.

— L'équitation dangereuse. — Un jeune homme de Coire, qui apprenait à monter un cheval, voulut s'essayer à sauter un fossé. Il s'y prit si mal que son cheval tomba, se cassa la nuque et mourut sur-le-champ. Le cavalier fut pris sous l'animal et gravement blessé.

Vaud. — Un désespéré. — Jeudi soir, la justice de paix a procédé à la levée du corps d'un jeune homme qui venait de se suicider sur la route, près de Frenières; une balle de revolver l'avait atteint en plein cœur. Ce jeune homme, âgé de 24 ans, étudiant à Lausanne, est originaire de Varsovie. Dans la journée il avait fait des démarches en vue d'un prochain séjour dans le voisinage de Frenières.

— Mlle Davoisin est rentrée dans sa famille. — On téléphone à la *Revue*: « Mlle Estelle Davoisin est rentrée dans sa famille. La population a appris la nouvelle par un avis placardé, samedi matin, dans les villages de la

paroisse. Profond est son soulagement, car nombre de personnes croyaient encore à un attentat, bien que la version d'un enlèvement en automobile ne tint pas debout ».

On se félicitera de cet heureux dénouement, qui met à néant toutes les suppositions émises par la presse depuis quelques jours. Il semble que dans cette affaire on ait omis de procéder à une enquête préliminaire qui, d'emblée, les aurait exclues. Le zèle très excusable, sinon très adroit qui s'est manifesté à cette occasion a abouti à donner un retentissement énorme à une affaire qui aurait comporté peut-être une grande discrétion.

A L'ÉTRANGER

L'héritier des Habsbourg assassiné.

Un drame affreux vient d'ensanguiner l'histoire de la dynastie des Habsbourg, déjà si fertile en tragédies. L'archiduc François-Ferdinand, neveu de l'empereur François-Joseph et héritier présomptif de sa couronne, ainsi que son épouse, la duchesse de Hohenberg, ont péri victimes d'un attentat à Serajewo, en Bosnie.

Ce meurtre, qui n'a eu d'égal en horreur dans ces vingt dernières années que l'assassinat des souverains serbes, à Belgrade, ou la fin tragique du roi Carlos de Portugal et de son fils, à Lisbonne, aura un retentissement énorme en Europe et ses conséquences pour l'empire autro-hongrois ne peuvent être encore évaluées, car trop d'éléments complexes sont en jeu.

En attendant, le monde entier se tournera avec sympathie et avec commisération vers le vieux souverain, qui à peine sorti d'une crise grave, se voit atteint une fois de plus dans ses affections les plus chères. Un mot vient spontanément aux lèvres de celui qui songe à ce que fut le destin de François-Joseph d'Autriche : fatalité !

Premier attentat : une bombe.

L'un des actes importants de la visite devait être la visite de la capitale bosniaque. Dimanche matin à 10 heures, l'archiduc héritier et sa femme, venant d'Illiacza, arrivaient à Serajewo. Comme ils se rendaient à l'hôtel

de ville, où une réception solennelle avait été préparée, une bombe fut lancée contre leur automobile. Une dépêche dit que l'archiduc écarta l'engin de la main et que la bombe fit explosion un peu après le passage de la voiture. Le comte Boos-Waldeck et l'aide de camp lieutenant-colonel Meriszi, qui se trouvaient dans la voiture suivante, furent légèrement blessés. Six personnes qui se trouvaient dans la foule furent plus ou moins gravement atteintes. L'auteur de l'attentat fut arrêté sur le champ.

A l'Hôtel-de-Ville.

On arriva sans autre incident à l'hôtel-de-ville, où le bourgmestre et les conseillers municipaux étaient rassemblés. Comme le bourgmestre se disposait à prononcer une allocution, l'archiduc dit à haute voix :

— On arrive à Serajewo pour faire une visite et l'on vous lance une bombe... C'est indigne.

Après un silence, il ajouta :

— Eh bien ! maintenant vous pouvez parler.

Le bourgmestre prononça alors son allocution à laquelle l'archiduc répondit. Le public qui avait entre temps appris l'attentat, partit en bravos à l'adresse de l'archiduc héritier.

Deuxième attentat : le browning.

Après avoir visité l'hôtel de ville, l'archiduc-héritier voulait se faire conduire à l'hôpital militaire, où se trouvaient les officiers blessés par la bombe. Comme il arrivait à l'angle de la rue François-Joseph et de la rue Rudolf, un individu, nommé Princip, de nationalité serbe, se précipita vers l'automobile et tira deux coups de revolver. Le premier coup traversa la paroi de la voiture et pénétra dans le côté droit de l'abdomen de la duchesse. Le deuxième coup atteignit l'archiduc-héritier à la gorge, coupant l'artère carotide.

La duchesse, évanouie, tomba sur les genoux de l'archiduc. Celui-ci portait aussi connaissance.

Tandis qu'on arrêtait l'auteur de ce second attentat, la voiture se dirigeait à toute vitesse vers le konak, mais les deux blessés avaient cessé de donner signe de vie. Une dépêche de Vienne

de quinze jours.

Elle a toujours eu de drôles d'idées, ma cousine Yvette, et pour une drôle d'idée, c'en était un certainnement que de me transformer illico en nourrice.

Mais aussi, il y a de ces circonstances ! et vraiment, j'aurais été bien mal-appris d'oser me plaindre ce soir-là.

Au bout de cinq minutes, qui me parurent un siècle, Yvette me rendit la libre disposition de mes bras, et prenant le bébé, elle le coucha dans le bas d'un buffet.

— N'avez-vous pas un autre endroit pour le mettre, mademoiselle, lui dis-je en me penchant vers elle, les rats et les souris vont n'en faire qu'une bouchée.

Elle leva la tête et me regarda avec surprise.

— Je n'ai jamais entendu dire que pareille chose soit arrivée... Par ici, le bas des bahuts est le berceau courant... Vous ne me paraissez pas très fort sur les mœurs bretonnes, mon cousin ?

Elle acheva de border la petite couchette, pendant que je méditais sagement ses paroles. Paroles, du reste, qui ne m'avaient pas encore complètement initié aux mœurs bre-

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Cousine Yvette

PAR
MAX DU VEUZIT

La morte, une femme d'environ trente-cinq ans, y était couchée, la tête soulevée par deux oreillers, les deux bras allongés sur le lit et les mains réunies, autour desquelles un chapelet grossier était enroulé.

La position était si naturelle que je frissonnai.

Ces yeux fermés, ce teint d'albâtre, cette attitude de femme en prière, avaient quelque chose d'imposant et de sinistre en même temps.

L'homme se tenait assis, auprès du lit, la tête dans ses mains et les coudes aux genoux; la vieille femme dormait à demi-afaisée sur un vieux banc de bois placé près de l'âtre, sous l'auvent de la cheminée.

L'autre partie de la pièce était presque plongée dans l'obscurité, mais, en revanche,

combien plus reposante et plus calme; dans ses tons clairs et obscurs, elle évoquait à mon esprit les riants intérieurs des peintres flamands.

Mlle Katt déshabillait, pour les coucher, trois enfants de six à dix ans qui, avec leurs cheveux en broussailles, leurs lèvres pinçées, leurs airs craintifs ou graves, avaient l'apparence de petits sauvages.

Sur une chaise, non loin d'eux, Yvette berçait un petit poupon qu'elle tenait maternellement dans ses bras.

Elle était bien sérieuse, ma petite cousine, et dans ses grands yeux sombres, il y avait plus que de la mélancolie et presque de l'émoi. Chère enfant, à qui tout souriait dans son existence dorée de jeune fille belle et riche, et qui pourtant ne dédaignait pas de descendre consoler et partager le malheur des humbles.

Je m'approchai d'elle.

— Monsieur votre père, lui dis-je, est inquiet de vous savoir loin de lui; il voudrait que vous ne tardiez pas à le rejoindre.

— C'est vous qu'il a chargé de me reconduire près de lui.

— Oui ! moi, avec un domestique et la

à la *Nouvelle Gazette* que l'archiduc a été... La balle a traversé le mort est survenue en des. La duchesse de F... atteinte aux intestins; un konak.

Les assassins... L'auteur du deuxième... nommé Gavriilo Princip, né à Grahovo, da... Livno. Au cours de son... il a déclaré que depuis... l'attentat de l'archiduc... quel haut personnage... politiques. Il a atten... de l'archiduc et, comm... avait ralenti en entr... François-Joseph, il a... son attentat. En voye... chesse de Hohenberg... son mari, il avait eu u... titation; mais il se... ment et tira deux co... sur l'archiduc et sa fem... légalement avoir... Princip a, dit-on, étudié... que temps à Belgrade.

France. — Le feu... de Lyon. — Un incend... dredi soir, vers 11 he... pavillon entièrement de... étaient exposés de... ses plans concernant p... miers de France.

Malgré de prompts... vilou, qui était heur... été devenu la proie d... été complètement détr...

— L'emprunt franç... de la *Matin*, l'emprunt de... déjà été souscrit quinze

Mexique. — Bat... Une dépêche... donne un compte-rendu... la bataille qui s'est... prise de la ville par le... tronçons de cadavres... collines témoignent de... l'assaut. Le général V... laque; cinq officiers... ont été blessés. Le... Rodriguez, un de... gadiers du général Vil... balle dans la gorge et... blessures. Les rebelles

l'ouner, car je roulai des... solo en la voyant referme... les deux battants du... En voilà une singulière... les nouveau-nés, me dis... messeurs les savants... médecine voyaient cela, e... que l'air est indispensable... ne feraient-ils ?

A ce moment, une fem... Yvette échangea avec e... les à voix basse, et metta... s'apprêta à me suivre.

Je lui glissai un billet d... la main.

— Permettez-moi, ma... cette somme à la dispositi... ils doivent en avoir... Elle me remercia d'un... Dix minutes après, not... chambrière, chargés des b... habitants.

— Monsieur le comte... me demanda le domestiq... je jetai sur les épaules d... pelisse, que la prudente... donnée au départ.

ne réception solennelle
parée, une bombe fut
leur automobile. Une
l'archiduc écarta l'en-
a et que la bombe fit ex-
après le passage de la
comte Boos-Waldeck et
lieutenant-colonel Me-
ouvaient dans la voiture
ont légèrement blessés.
qui se trouvaient dans
plus ou moins grave-
L'auteur de l'attentat
sur le champ.

Hôtel-de-Ville.
ans autre incident à l'hô-
le bourgmestre et les
municipaux étaient rassem-
le bourgmestre se dispo-
ner une allocution, l'ar-
ante voix :
e à Sarejewo pour faire
on vous lance une bom-
gne.

ence, il ajouta :
maintenant vous pou-
stre prononça alors son
quelle l'archiduc répon-
qui avait entre temps
attentat, parit en braves à
archiduc héritier.

attentat : le browning.
visité l'hôtel de ville,
tier voulait se faire con-
al militaire, où se trou-
viers blessés par la bom-
arrivait à l'angle de la
oseph et de la rue Ru-
du, nommé Princip, de
rbe, se précipita vers
t tira deux coups de re-
remier coup traversa la
ture et pénétra dans le
l'abdomen de la du-
xième coup atteignit
tier à la gorge, coupant
le.

évanouie, tomba sur
l'archiduc. Celui-ci por-
issance.
arrêtait l'auteur de ce
t, la voiture se dirigeait
vers le konak, mais les
vaient cessé de donner
Une dépêche de Vienne

bonnes, car je roulai des yeux en boule de
olo en la voyant refermer presque entière-
ment les deux battants du buffet.
En voilà une singulière façon de coucher
les nouveau-nés, me dis-je intérieurement ;
si messieurs les savants de l'Académie de
médecine voyaient cela, eux qui prétendent
que l'air est indispensable pour vivre, quel
nez feraient-ils ?
A ce moment, une femme entra.
Yvette échangea avec elle quelques paro-
les à voix basse, et mettant son chapeau elle
s'apprêta à me suivre.
Je lui glissai un billet de cent francs dans
la main.
— Permettez-moi, ma cousine, de mettre
cette somme à la disposition de vos protégés...
ils doivent en avoir besoin.
Elle me remercia d'un regard humide.
Dix minutes après, nous partions de la
chambrière, chargés des bénédictions de ses
habitants.
— Monsieur le comte veut-il conduire ?
je demanda le domestique au moment où
je jetais sur les épaules d'Yvette une lourde
pelisse, que la prudente Clotilde m'avait
donnée au départ.

à la *Nouvelle Gazette de Zurich*, dit
que l'archiduc a été atteint au front.
La balle a traversé le cerveau, et la
mort est survenue en quelques secon-
des. La duchesse de Hohenberg a été
atteinte aux intestins ; elle est morte
au konak.

Les assassins.
L'auteur du deuxième attentat est
un nommé Gavrilo Princip, âgé de 19
ans, né à Grahowo, dans le district de
Livno. Au cours de son interrogatoire,
il a déclaré que depuis longtemps il
avait l'intention de tuer n'importe
quel haut personnage pour des motifs
politiques. Il a attendu l'automobile
de l'archiduc et, comme la voiture de-
vait ralentir en entrant dans la rue
François-Joseph, il a pu commettre
son attentat. En voyant que la du-
chesse de Hohenberg accompagnait
son mari, il avait eu un moment d'hé-
sitation ; mais il se remit prompte-
ment et tira deux coups de revolver
sur l'archiduc et sa femme. Il nie ca-
égoriquement avoir des complices.
Princip a, dit-on, étudié pendant quel-
que temps à Belgrade.

**France. — Le feu à l'Exposition
de Lyon.** — Un incendie a éclaté ven-
dredi soir, vers 11 heures, dans un
pavillon entièrement construit en bois,
qui était exposés des graphiques et
des plans concernant plusieurs bassins
naviers de France.

Malgré de prompts secours, le pa-
villon, qui était heureusement isolé,
est devenu la proie des flammes et a
été complètement détruit.

L'emprunt français. — Suivant
le *Matin*, l'emprunt de 800 millions a
déjà été souscrit quinze fois.

Mexique. — Bataille de Zacatecas.
— Une dépêche de Zacatecas
donne un compte-rendu détaillé de
la bataille qui s'est terminée par la
prise de la ville par les rebelles. Des
morceaux de cadavres restés sur les
collines témoignent de la férocité de
l'assaut. Le général Villa menait l'at-
taque ; cinq officiers de son état-ma-
jor ont été blessés. Le général Trini-
dad Rodriguez, un des meilleurs bri-
gadiers du général Villa, a reçu une
balle dans la gorge et est mort de ses
blessures. Les rebelles ont dû, dans

beaucoup de cas, s'avancer à plat ven-
tre sous le feu des mitrailleuses, mais
rien ne pouvait les arrêter. Les fédé-
raux auraient perdu 400 tués et 2000
blessés, tandis que les pertes des par-
tisans de Villa seraient de 500 morts
et de 800 blessés ; 5000 fédéraux ont
été faits prisonniers.

— On mande de New York à la
Gazette de Francfort : L'armée du gé-
néral Villa a éprouvé devant Zacate-
cas des pertes terribles. Des compa-
gnies entières ont mordu la poussière.
Les pertes des constitutionnalistes à
Zacatecas dépassent de beaucoup cel-
les qu'ils ont subies jusqu'à présent
dans n'importe quelle bataille. Néan-
moins, le prestige de Villa ne fait
qu'augmenter, on l'appelle déjà le Na-
poléon mexicain.

Amérique. — Salem en feu. —
La moitié de la ville a été détruite par
l'incendie qui a commencé jeudi après
midi. Les pertes sont évaluées à 20
millions de dollars. Dix mille person-
nes sont sans abri. Les réservoirs de
pétrole de la rue Masson ont éclaté
pendant la nuit, détruisant l'entrepôt
et treize maisons avoisinantes. Une
cinquantaine de personnes ont été
transportées à l'hôpital.

— Un désastre à Sumatra. — On
annonce qu'un tremblement de terre,
à Sumatra, a détruit les lignes télé-
graphiques et a brisé le câble sous-
marin. De nombreuses maisons et plu-
sieurs bâtiments publics se sont écrou-
lés. Il y a de nombreux morts.

Le gouvernement hollandais a reçu
un télégramme des Indes disant que
la nuit dernière un violent tremble-
ment de terre a eu lieu à Berkoden,
dans le sud de l'île de Sumatra. Douze
morts et un grand nombre de blessés
ont déjà été retrouvés. Un grand nom-
bre de maisons se sont écroulées. Tous
les Européens sont sains et saufs, mais
toutes leurs maisons sont devenues
inhabitables.

CANTON DE FRIBOURG

Bulle-Romont. — Nous avons
publié déjà le résultat du dernier exer-
cice de cette entreprise. L'assemblée
générale ordinaire des actionnaires de
la Compagnie qui a eu lieu mercredi,
à Bulle, a approuvé la gestion et les

— Non, mon ami ! La nuit est très som-
bre et je ne connais qu'imparfaitement la
route, je préfère vous laisser ce soin. Je me
mettrai sur le siège de derrière.

— Montez devant, Mlle Katt, dit Yvette à
l'Anglaise, je vais m'asseoir auprès de mon
cousin.

La gouvernante obéit docilement au désir
de son élève, et bientôt la petite voiture cour-
rut dans la nuit noire.

Le vent soufflait du large, et malgré l'é-
paisseur de son manteau, Yvette claquait
des dents.

— Vous avez froid, petite cousine, lui de-
mandai-je ?

— Un peu... c'est nerveux, je crois ! me
répondit elle en se blottissant contre moi.
Cette journée a été tout un événement dans
ma vie paisible. Je n'avais jamais vu de
mort avant ce jour. Si vous saviez quelles
sensations m'ont assaillies en voyant tous
ces gens pleurer.

Elle appuya sa tête sur mon épaule et
malgré l'obscurité, je vis qu'elle pleurait.
(A suivre.)

comptes et a donné décharge au con-
seil d'administration et aux vérifica-
teurs des comptes.

Elle a ratifié la répartition d'un di-
vidende de 5 1/2 %. Enfin, elle a con-
firmé MM. Cailler, conseiller national,
à Broc, et Henri Pasquier, notaire, à
Bulle, comme vérificateurs des comp-
tes.

Horaires d'hiver. — Le pu-
blic est informé que les projets d'ho-
raires des chemins de fer fédéraux,
des compagnies Fribourg-Morat-Anet,
Berne-Neuchâtel (ligne directe), de la
vallée de la Singine, des chemins de
fer électriques de la Gruyère, vevey-
sains, du Montreux Oberland bernois,
ainsi que de la Société de navigation à
vapeur sur les lacs de Neuchâtel et de
Morat, pour le prochain service d'hi-
ver du 1^{er} octobre 1914 au 30 avril
1915 sont déposés aux bureaux des
préfectures respectives où les intéres-
sés peuvent en prendre connaissance
et formuler leurs observations par
écrit jusqu'au 7 juillet prochain, au
plus tard.

Tireurs fribourgeois. — Le
Comité cantonal des tireurs fribour-
geois adresse l'appel suivant :

Aux sociétés de tir
du canton de Fribourg.

Chers camarades,
Nous avons l'honneur de porter à
votre connaissance que dans sa séance
du 20 courant le Conseil d'Etat a au-
torisé la Direction militaire à répartir
le subside annuel minimum de 2 000
francs, voté par le Grand Conseil, en-
tre les sections faisant partie de notre
Société cantonale, sous certaines con-
ditions.

Pour cette année 1914, le subside
d'au moins 2 000 fr. sera réparti entre
les sections qui, le 9 août prochain,
participeront au concours de sections
en campagne.

Il ressort donc de cela que seules
les sections faisant partie de la Société
cantonale pourront participer à la dis-
tribution du subside, parce que seules
elles peuvent prendre part au concours
du 9 août.

C'est pourquoi nous adressons un
appel pressant aux Sociétés de tir ne
faisant pas encore partie de notre As-
sociation cantonale, et nous les invi-
tons vivement à demander leur entrée
immédiate dans le giron cantonal. El-
les pourront ainsi dès cette année
1914 bénéficier du subside cantonal
et aussi du subside fédéral.

Nous sommes à même de vous ga-
rantir en subside et dès cette année
une somme supérieure à celle que
nous vous demandons comme finance
d'entrée (10 fr. par section) et comme
cotisation annuelle, fédérale et canto-
nale réunies (50 centimes par mem-
bre).

Nous espérons en effet que le sub-
side cantonal sera d'environ 1 fr. par
participant au concours. Ajoutez à
cela le subside que la Confédération
alloue à ce concours, soit 40 centimes
et 18 cartouches par participant, vous
verrez bien le bénéfice financier que
réalisera votre section de sa participa-
tion au concours du 9 août.

Moyennant cette cotisation annuelle
de 50 centimes par membre, votre
section sera mise au bénéfice de tous
les avantages de la Société suisse des
carabiniers, dont elle fera partie par
le fait même.

Ces avantages sont nombreux ; parmi
les principaux, relevons celui de l'as-
surance. Tous vos sociétaires seront
gratuitement assurés contre les acci-
dents survenus au cours de n'importe
quel exercice de tir ; et cette assurance
concernera non seulement vos socié-
taires, mais elle s'étendra aussi aux
tiers personnes.
De plus et dès 1915, la Société

suisse des carabiniers versera une sub-
vention pour l'organisation, du reste
très simple et très facile, de cours de
jeunes tireurs, etc., etc.

Notre Comité cantonal invite donc
toutes les Sociétés de tir ne faisant
pas encore partie de notre Association
cantonale à adresser au plus vite au
président cantonal, M. Comte, à Fri-
bourg, une demande d'entrée dans le
giron cantonal en y joignant un exem-
plaire des statuts et un état nominatif
de tous les sociétaires.

Quant aux sections déjà affiliées au
giron cantonal, elles comprendront
d'elles-mêmes qu'elles ont toutes un
grand intérêt à prendre part au con-
cours du 9 août et avec le plus grand
nombre des participants.

Nous saisissons cette occasion pour
vous adresser, chers camarades, nos
patriotiques salutations.

Le comité cantonal.

GRUYÈRE

Cueillette du tilleul. — En
raison des dégâts occasionnés ces an-
nées dernières, le public est informé
que la cueillette du tilleul sur les ar-
bres le long des chemins communaux
et sur les places publiques n'est auto-
risée qu'aux enfants et personnel de
l'Hospice bourgeoisal.

Le Conseil communal de Bulle.

**Compte-rendu des soupes
scolaires de Bulle,
hiver 1913-1914.**

Recettes.

Solde en caisse, 30 avril 1913	13.20
Dépôt à la Banque Populaire	1252.65
Intérêt au 31 décembre 1913	51.20
Produit, quête et don	1040.—
Dons en nature	150.20
Reçu pour soupes payantes	64.50
» » cuveaux, gamelles,	5.70
Total,	2557.65

Dépenses.

Achat de denrées, légumes,	907.10
lait et frais divers	150.40
Dons en nature	1057.50
Total,	1500.15

Dépôt à la Banque Populaire 1497.85
Solde en caisse, 2.90

La distribution des soupes a été
faite pendant 72 jours à 154 enfants
en moyenne. La dépense par jour a
été de 14 fr. 69, soit 9 1/2 cent. par
enfant.

Bulle, le 26 juin 1914.
La Présidente :
M. Chiffelle Corsand.

Fête scolaire. — Samedi der-
nier, nos écoliers étaient dans l'allé-
gresse : c'était, le soir, leur fête si
impatiemment attendue.

Pourtant, dans la journée, on éprou-
vait une appréhension, celle de voir le
temps, qui était à l'orage, bondir défi-
nitivement et empêcher cette manifes-
tation que tout le public a goûtée.
Mais heureusement, la pluie n'a pas
été très forte et elle s'est contentée
de tomber légèrement par intermit-
tence.

Le cortège, formé dans la rue de
Bouleyree, se déroule selon le pro-
gramme annoncé, aux sons harmonieux
du Corps de Musique et aux sons re-
tentissants de batteries de tambours.

Quel gracieux tableau que cette
longue colonne de fillettes vêtues de
blanc et ces garçons coiffés de la char-
mante cape d'armailli. Cette cape leur
donnait fort bon air et paraissait en
faire déjà des hommes ; ils le sentaient
bien, ces braves gosses, et ils mar-
chaient à une crâne allure, un éclair
de joie et de fierté dans le regard.

Inutile de dire, croyons-nous, que
les sociétés locales, Gymnastique et
Chorale, de même que les autorités

communales et scolaires participent au cortège, donnant à cette manifestation un caractère plus général encore et plus populaire.

Après avoir parcouru les rues de la ville, le cortège débouche sur la place du marché, face à la promenade, où doit avoir lieu la fête proprement dite. Un discours de M. le curé de Bulle, fort écouté et applaudi, inaugure la manifestation. Celle-ci est impressionnante. On se sent envahir d'une saine et réconfortante émotion en entendant notre chant national entonné par toute cette jeunesse, espoir de la Patrie. Ce chant, exécuté sous la direction de notre distingué directeur de musique, est écouté avec une religieuse attention et applaudi vigoureusement par la foule massée sur la Promenade et dans la rue de Bouleyres. Nos autorités ont donné au public une leçon de bienséance et de respect pour les accents célébrant la Patrie en demeurant tête nue pendant l'exécution de notre hymne national. C'est ainsi que tout le public devrait marquer son respect pour ce beau cantique et pour les institutions qu'il célèbre.

D'autres chants sont exécutés ensuite par la Chorale et par les enfants, entremêlés de fort beaux morceaux dont notre Corps de Musique a le secret. Plusieurs classes de garçons, sous la direction des maîtres, MM. Verdon et Noël, font ensuite preuve de leur souplesse et de leur esprit de discipline en donnant des exercices d'ensemble fort réussis. La Section de gymnastique, toujours dévouée lorsqu'il s'agit de manifestations populaires, se fait vigoureusement applaudir dans les pyramides qu'elle exécute avec une souplesse et une perfection remarquables.

Après de nouveaux chants de la Chorale et de nouveaux morceaux de musique, les enfants sont licenciés, non sans avoir reçu chacun quelques friandises distribuées de la part de la Ville.

Pour clôturer cette imposante manifestation, des fusées et des soleils viennent éclairer la dislocation et réjouir encore le cœur et les yeux de nos braves gosses qui remporteront de cette fête un excellent souvenir.

La grande affluence du public qui accompagna le cortège et qui assista à la fête de clôture prouve une fois de plus combien notre population marque d'intérêt à nos écoles et à l'avenir intellectuel de nos enfants. Rarement le public fut plus nombreux; on peut dire sans crainte de se tromper que cette fête répondait à un besoin et qu'elle est bien ce que le public attendait pour la clôture de l'année scolaire.

Legs. — M. Seydoux, ancien sergent de gendarmerie, dernièrement décédé à Bulle, a laissé un testament qui est le digne couronnement de sa carrière d'homme de bien. Nous en extrayons le passage suivant relatif aux legs pieux.

A l'Hôpital de district, à Riaz, 8000 fr.; à l'Institut Duvillard, à Epagny, 1000 fr.; à l'Institut des sourds et muets, à Gruyères, 1000 fr.; au Couvent des RR PP. Capucins, à Bulle, 1500 fr.; aux Missions Intérieures catholiques de la Suisse, 1000 fr.; à l'Oeuvre de la Propagation de la foi, 1000 fr.; aux Pauvres de la Commune de Vaulruz, 1000 fr.; aux Pauvres de la Commune de Sâles, 1000 fr. Total, fr. 15 500.

Monsieur et Madame Oscar DUPASQUIER et leurs enfants, à Bulle, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur chère petite fille **MARIE-THERÈSE.**

Cacaofer

est un tonique ferrugineux, de saveur exquise. Le Cacaofer fortifie et rafraîchit le sang, redonne force et courage aux faibles et aux convalescents et stimule l'appétit.

Prix de vente : fr. 3.50 la bout. et fr. 6.— le litre dans toutes les pharmacies.
A Bulle : Pharmacies : A. Barras, P. Gavin, A. Strelbel.

Apprenties lingères

sont demandées chez Ath. Rouiller, derrière l'église, Bulle.

A louer

rue de Gruyères, à personnes tranquilles, un appartement au rez-de-chaussée, 3 pièces, veranda, mansarde.
S'adresser à J. Gretener, propriétaire.

A vendre

une jument de 6 ans, de toute confiance.
S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle.

Myrtilles fraîches

5 kg. fr. 3.25; 10 kg. fr. 6.25; 15 kg. fr. 9.25 franco.
MORGANTI & Cie., Lugano.

Perdu

On a perdu, de la rue de Gruyères au Cheval-Blanc, à Bulle, une montre de dame, en argent.

La personne qui l'a trouvée, est priée de venir la rapporter au bureau du journal, contre récompense.

Poussines italiennes.

et autres races, de 3 mois environ. Emballage gratis contre remboursement.
1er choix les 6 : 12.50 fr.
Beau choix les 6 : 11.— fr.
1er choix les 12 : 24.— fr.
Beau choix les 12 : 21.— fr.
4 mois 1er choix les 12 : 30.— fr.

Parc avicole, Yverdon.

A vendre

divers meubles de bureau, table gigogne, et une horloge de Bourgogne.
S'adresser à F. Glasson, syndic, Bulle.

Un instituteur

en vacances s'occuperait de travaux de bureau à domicile ou aiderait dans un bureau de Bulle.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle sous H 1274 B.

Ciment Portland. — Ciment prompt.

Chaux hydraulique. — Gypse.

TUYAUX et BRIQUES en ciment Portland de toutes dimensions.

Matériaux de construction.

Briques en terre cuite.

DRAINS

Boisseaux. — Tuiles.

Prix réduits.

CROTTI FRÈRES, BULLE

Grande maison de vente à l'abonnement.

TISSUS, MEUBLES & LITERIES

MARX NORDMANN

à la Ville de Mulhouse, FRIBOURG.

Le magasin est transféré au 1^{er} étage

rue de Lausanne, 55.

Demandez les échantillons et catalogues. — Facilité de paiement. 1082

Bains de Montbarry

Eau analogue à celle du Gurnigel.

L'honorable public de Bulle et des environs est informé que les bains sont ouverts.

Massages. Ventouses. Pédicure.

Nouvelles installations de douches, Bains turcs et bains de vapeur.

Restauration à toute heure. Déjeuners et dîners à prix fixes. Grande salle pour Sociétés.
Se recommande **Mme Veuve Bettschen.**

Pour les Confirmations.

Au Magasin de Vve Pierre Morand, liquoriste, en face de l'Hôtel Moderne, Bulle, on trouvera un grand choix en verrerie, faïence, porcelaine, services de table, coutellerie, articles fantaisie, vases à fleurs, etc.

Photographie artistique.

Jolis tableaux

à vendre.

Mlle THOMAS

La Tour.

Mme F. Ormin

SAGE-FEMME

écrit des pensionnaires à toute époque.

Consultations tous les jours.

Téléphone 4588.

Confort. — Prix modérés.

Près de la Gare.

Rue de Berne, N° 9, GENEVE.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers, domestiques (bons gages)

Gligon-Gavard, rue Gutenberg 3 b. 16 GENEVE.

H. DOUSSE

méd. dentiste

BULLE

de retour.

Mademoiselle M. Philipona

Pédicure et Manicure

Elève diplômée de M. F. Vincent chirurgien pédicure de Genève.

Reçoit : sauf le samedi et le dimanche, avenue de Gruyères, N° 613, maison Praud, Bulle.

Traitement de toutes les affections des pieds, ongles incarnés, cors, etc.

A louer :

un logement de 4 pièces, chez Alexis Dupasquier, Bulle.

On cherche pour petite famille

une cuisinière

propre et active, connaissant son service et de moralité garantie. Bon salaire et place stable.

Offres avec copies de certificats sous chif. fre H263V à Haasenstein et Vogler, Vevey.

Quelques jeunes gens

sont demandés à l'Usine Despond, à Bulle.

Endiguement de la Trême.

L'entreprise fait défense formelle à quiconque d'user de la passerelle établie sur la Trême, entre le pont de la route cantonale et celui des C. E. G., rière le territoire de Bulle.

Toute contravention à cette défense sera punie d'amende. La Commission.

Jolie chambre meublée

à louer. Electricité, balcon, etc.
S'adresser à M. Bürgener, maison Gippe.

A vendre

à transporter une maison avec plusieurs logements, grange et écurie.

A la même adresse, on vendrait un four « Panser » transportable.

S'adresser à Jean Fragnière, lieu Bernoit, à Sorens.

A vendre

à choisir, un cheval de 3 ans, ou un de 5 ans.

S'adresser à M. Célestin Terrier, à Vuadens.

A louer

un appartement de 2 ou 3 chambres, cuisine, etc., ainsi qu'un local pouvant servir de dépôt, atelier ou cave.

S'adresser à A. Perret, Grand'rue.

Lit complet

en bon état à vendre faute d'emploi chez A. Glasson, imprimeur, maison Allaman, rue de Gruyères, Bulle.

A vendre

1 char neuf à échelles et un autre d'occasion.

S'adresser à Dunand, maréchal, Bulle.



ABONNEMENT
Suisse. . . 1 an, Fr. 4
" " " " 6 mois " 2
" " " " 3 mois " 1
" " " " 1 an, s
" " " " 6 mois s
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

L'Affaire C

Peu de journaux,

aux nous donnaient

nouvelles de Caillaux

tre les quotidiens seu

courage de publier le

nitif renvoyant Hen

Geneviève Rainourd

devant la Cour d'as

pour y être jugée du

sous la double inculp

volontaire avec prémi

On reconnaît la fac

du grand financier p

méthodes américaines

Les grands quotidiens

marchent pas, suivant

sortes de « demandes

lent un peu plus de

quante la ligne.

Si l'on discerne

trouve des sous-enten

« Mme Caillaux peut

cassation, elle y so

ment ». Quel toupet

qu'elle commette une

mise en scène a coût

cher.

D'autres font à l'

un eaint ! « Il n'avait

lettres intimes, ses i

prement politiques,

possédait aucun pap

tant ». Pourquoi, dan

d'instruction ne put

ver son portefeuille ;

Figaro l'avait remis à

avec le rapport Fabre

l'avaient rendu au cai

dans le coffre-fort ; les

redemandèrent le por

tier, ils lui rendirent

soin de laisser dormir

un coin retiré de Post

bri des surprises... ju

tati et patata.

Je vous joins à cet

du réquisitoire, ça ne

tout !

Quand on possède

ou un papier compro

viste individu bien cō

pas sur les toits ; on s

son ombre et les prop

tés d'arbitrage nesecl

tre deux portes, à l'

tans.

Le rapport Fabre ?

Mais les « Brazil Mal

Zocco, l'impôt sur l